



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



## **Les élections professionnelles 2018 auront lieu du 29 novembre au 6 décembre 2018**

**Il s'agit du renouvellement général des organismes consultatifs au sein desquels s'exerce la participation des fonctionnaires et agents de l'Etat**

Afin d'être assuré(e) de recevoir l'ensemble des informations relatives aux élections et de pouvoir prendre part aux différents scrutins dans les meilleures conditions, vous devez veiller à :

- **Etre en possession de votre NUMEN** (Numéro d'identification du Ministère de l'Education Nationale composé de 13 caractères) **qui vous a été remis lors de votre première entrée à l'Education Nationale. Ce NUMEN est votre identifiant unique, personnel et confidentiel qui sera utilisé lors de certaines opérations de vote électronique.**
- **Consulter régulièrement votre boîte à lettres électronique académique ([prenom.nom@ac-poitiers.fr](mailto:prenom.nom@ac-poitiers.fr)) en veillant à ce qu'elle ne soit pas saturée.**
- **Changer votre mot de passe de messagerie au profit d'un mot de passe complexe sur [mina.ac-poitiers.fr](http://mina.ac-poitiers.fr). Le NUMEN ne doit, en aucun cas, être utilisé comme mot de passe.**
- **Communiquer sans délai à votre service gestionnaire, tout changement de coordonnées postales.** En effet, dans certaines situations votre notice de vote sera adressée à votre domicile au début du mois de novembre 2018.

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter l'espace intranet dédié, rubrique « *les instances académiques* » - « *Elections professionnelles 2018* »

En cas de problèmes techniques, vous pouvez solliciter l'Assistance [Amérana](#)

Par ticket web : [assistance.ac-poitiers.fr/ticketweb/](http://assistance.ac-poitiers.fr/ticketweb/)

Par téléphone : 05 16 52 66 86

Par mail : [assistance@ac-poitiers.fr](mailto:assistance@ac-poitiers.fr)